

# VIVRE A ETAIN

Magazine d'informations municipales



20<sup>ème</sup> Anniversaire du Jumelage ETAIN-DUPPENWEILER  
1<sup>er</sup> octobre 2011

Janvier 2012 - N°53

E.mail : [mairie@ville-etain.fr](mailto:mairie@ville-etain.fr)  
Internet : [www.ville-etain.fr](http://www.ville-etain.fr)



Vernissage Petitcollin 18 novembre 2011



Salon de la poupée Petitcollin  
27 novembre 2011



# EDITORIAL

## Il n'est pas question de réduire les services publics organisés par la ville

Je me suis largement exprimé sur les contraintes budgétaires imposées par l'Etat aux collectivités.

Je n'oublie évidemment pas les contraintes qui pèsent sur le pouvoir d'achat des familles un peu plus malmené depuis le 1er janvier, ni la montée du chômage et de la précarité.

Ne perdons pas de vue les difficultés à emprunter, qu'il s'agisse des particuliers et des collectivités, avec une augmentation notoire des taux d'intérêts.

Dans ces conditions, le réalisme est de prévoir le budget de la ville à minima en 2012. Il comprendra essentiellement des dépenses prévues en 2011 et non encore réalisées, telles la toiture de l'Eglise ou la réfection des fenêtres de l'Hôtel de Ville auxquelles s'ajouteront quelques réfections de voirie.

La ville va s'atteler, dès cette année, à la réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable aux Clairs Chênes.

Il s'agit d'un programme triennal, avec une première tranche de travaux en 2012, qui concerne essentiellement l'Avenue des Clairs Chênes et l'Allée Molière. (Lire page 14)

La réfection de ces réseaux vétustes est conforme aux prescriptions en vigueur. Elle a pour but l'amélioration des rejets en milieu naturel, après traitement dans la station d'épuration.

La ville reçoit des subventions de ses partenaires, Agence de Bassin et Conseil Général ; l'autofinancement est important.

L'incidence globale sera d'environ 0.90 euros sur trois ans ; ce que sincèrement je regrette. L'équipe municipale se devait d'assurer les obligations réglementaires.

Vous devez savoir, néanmoins, que la ville maintiendra les services utiles à la population en direction des jeunes, des anciens comme des familles.

Jean PICART

### Le fluor, c'est fini

L'eau est à nouveau potable dans la Ville Haute après les fortes pluies du mois de décembre.

Un bonne nouvelle : les travaux d'interconnexion organisés par le S.E.L.L. sur 400 mètres entre WARCQ et ETAIN débiteront vers le **10 janvier 2012 - durée des travaux prévus : un mois, sauf aléas climatiques**. Nous aurons une ressource nouvelle en cas de sécheresse prolongée et d'étiage de la source d'ORNES.

Reste à terminer la négociation avec le Syndicat des Eaux d'HERMEVILLE à qui la ville fournit l'eau d'ORNES depuis 1980...

**« Les hommes unis par l'espoir et l'action accèdent à des domaines auxquels ils n'accèderaient pas seuls ».**

**André Malraux**

Le Maire, le Conseil Municipal et les services communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2012 et surtout de bonne santé.

La cérémonie des vœux du Maire et Président de la Codecom se tiendra à la **Salle des Fêtes le vendredi 20 janvier 2012 à 19 heures**.

Vous y êtes cordialement invités.

# MAIRE ET ADJOINTS

## LA SECURITE ENCORE ET TOUJOURS

La sécurité est un droit fondamental au même titre que la santé ou l'éducation. **Pour notre part, nous assurons la prévention. Nous allons l'améliorer** grâce à des contacts plus étroits avec les familles dont les enfants commettent des actes de malveillance et éventuellement ensuite un signalement au Procureur faute de résultats concrets. Mais elle met aussi en jeu les institutions régaliennes de l'Etat, la gendarmerie et la justice. Il n'y a pas de fatalité à l'impuissance publique face à la délinquance qui ne fait que s'aggraver partout en France.

L'insécurité et la violence trouvent leurs sources dans le chômage, les inégalités et la misère sociale, dans l'échec scolaire et la perte de repères familiaux.

L'école est le lieu de l'éducation et de la citoyenneté, de la tolérance, du respect des autres, des règles communes. Il faut lui donner les moyens d'assumer complètement sa mission.

Il conviendrait, de plus, d'agir pour :

**1) Etablir un projet éducatif global** afin d'assurer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes exposés à un risque de marginalisation en associant étroitement les magistrats et les professionnels concernés. Pour parvenir à un traitement juste et efficace de la délinquance, la justice des mineurs doit pouvoir s'appuyer sur une prévention sociale et éducative forte, en aval et en amont de l'action judiciaire.

**2) Elargir l'éventail des réponses judiciaires** aux actes de délinquance. Pour être efficace et jouer son rôle dissuasif, la sanction doit être immédiate, systématique et effective.

**3) Développer les travaux d'intérêt général** ainsi que les instruments de réponse immédiate et proportionnée pour les mineurs délinquants.

**4) Assurer la présence quotidienne et pérenne des forces de sécurité et de la justice.** Il faut abandonner la Révision Générale des

Politiques Publiques (RGPP) et rétablir les postes supprimés ces dernières années, car notre gendarmerie, ainsi que notre justice, **sont débordées.**

**5) Revoir la superficie du territoire desservi par les Communautés de Brigades (COB).** Ici à Etain, la gendarmerie doit assurer 84 communes. C'est beaucoup trop.

**6) Réorganiser le dispositif des établissements et services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ),** lieux de vie éducatif et d'insertion, internats scolaires, établissements de placement éducatif. Il faut prendre en charge sans délai les mineurs délinquants.

**7) Ouvrir des internats pédagogiques** à partir du CM2 et du collège pour les élèves en situation de rupture.

### Un courrier sans réponse

Le Maire de la ville a adressé le 21 septembre 2011 le courrier suivant au commandant de la Communauté de Brigades d'Etain :

« Je vous confirme ma demande relative aux cambriolages, vols et dégradations qui ont fait l'objet d'une plainte depuis septembre 2010. Nature des plaintes, à quelles dates ? Sont-elles élucidées ou pas ? Eventuellement résultat des jugements et décisions prises par le Parquet ou le Juge des Enfants ? En vous remerciant, je vous prie d'agréer ... ».

J'ai renouvelé ma question lors de la rencontre du 22 novembre 2011 avec les autorités. Je n'ai pas de réponse à ce jour.

La gendarmerie est débordée. Il y a trop de politique du chiffre et de bureaucratie.

## Entre promesses et réalités

En 2002, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, s'adressait aux Maires de France.

**1) « Y aura-t-il plus de policiers et gendarmes sur le terrain ?** Oui, car la présence de gendarmes plus nombreux dans les lieux et aux heures où agissent les délinquants est une condition indispensable au recul de l'insécurité. 7000 emplois seront créés dans la gendarmerie ».

**2) « La présence de gendarmes sur la voie publique n'a de sens que si leur action est prolongée par la recherche systématique des délinquants en vue de leur interpellation et de leur mise à disposition de la justice. Le nombre d'officiers de police judiciaire sera augmenté ».**

**3) « Les Maires, clés de voûte de la démocratie locale étaient jusqu'à présent trop peu associés à la lutte contre l'insécurité. Dorénavant, il seront régulièrement tenus informés des indicateurs de la délinquance locale. Ils seront informés en temps réel des événements importants survenus dans leur commune ».**

**4) « Le maillage territorial de la gendarmerie est confirmé.** Chaque fois qu'il en résultera une plus grande efficacité les brigades seront regroupées. Elles pourront ainsi mutualiser leurs moyens dans le respect des exigences de présence et de proximité ».

⇒ **Neuf ans plus tard**, on a moins de gendarmes. **9000 emplois** ont été supprimés en trois ans. Il faut absolument plus de gendarmes même en milieu semi rural.

Heureusement aujourd'hui, nous bénéficions encore d'un renfort PSIG au-delà du 31 décembre comme annoncé antérieurement par Monsieur le Sous-Préfet.

⇒ **Nous avons moins** d'officiers de police judiciaire à la COB (OPJ)

⇒ Le courrier du Maire du 21 septembre 2011 est resté sans réponse (Lire page 4)

Le Maire rappelle qu'il **ne jette pas la pierre** à la gendarmerie. Ce qu'il veut booster, c'est l'Etat **pour obtenir des moyens humains supplémentaires dans la gendarmerie et la justice.**

⇒ **La Communauté de Brigades comprend 84 communes, c'est beaucoup trop.** C'est pourquoi les Maires d'Etain et Boulogny ont demandé une réduction du territoire couvert par notre COB.

### On ne compte plus les contacts avec les responsables de la sécurité

#### **21 septembre 2011 :**

Courrier au Capitaine Gauthier, commandant la Communauté de Brigades (COB).

#### **2 novembre 2011 :**

Rencontre avec le Capitaine Gauthier, commandant de la COB.

#### **17 novembre 2011 :**

Vœu d'urgence sur l'insécurité au Conseil Général. Ce vœu a été soutenu par l'ensemble des Conseillers Généraux.

#### **18 novembre 2011 :**

Rencontre avec le Sous-Préfet de Verdun. Nous avons la confirmation que les **quatre départements de Lorraine sont en tête des départements français pour la consommation de l'héroïne.**

#### **22 novembre 2011 :**

Réunion privée du Conseil Municipal en la présence du Procureur de la République, du Sous-Préfet et

des Commandants de la compagnie de gendarmerie de Verdun et de la COB. Le Maire a rappelé qu'il avait des devis relatifs à l'installation de vidéo protections. La vidéo protection soulève une controverse sur son utilité et son coût élevé, tant au niveau local que national. Il a annoncé que le conseil municipal se prononcera avec un vote à bulletin secret que le Maire s'est engagé à respecter.

#### **16 décembre 2011 :**

Réunion du groupe de travail CISPD en présence notamment des chefs d'établissements scolaires, du Centre Social et Culturel et du Centre Médico Social.

#### **19 décembre 2011 :**

Election de M. Rémy ANDRIN 7ème adjoint chargé de la prévention, de la médiation, des relations avec les forces de l'ordre et la justice.

#### **5 janvier 2012 :**

Rencontre avec les Commandants de la COB et de la Compagnie de Verdun afin de faire le point sur différentes affaires en-cours.

## L'INSECURITE EN DEBAT AU CONSEIL GENERAL

Le vœu d'urgence déposé par Jean PICART le 17 novembre 2011 (page 24 du bulletin municipal) au Conseil Général a fait l'objet d'un débat. En voici quelques extraits :

**Christian NAMY**, Président : « J'ai rencontré le Préfet lundi matin pour lui **dire nos craintes qui sont confirmées sur l'évolution de la présence de la gendarmerie en Meuse**. Je vais me servir de ton vœu pour un faire un courrier au Préfet. »

**André JANNOT**, Maire de Void, Vice-Président du Conseil Général : « Je partage les difficultés des maires face à la délinquance qui pourrit l'ambiance ; dégradations, incivilités, tags, alcoolisme ... C'est un véritable fléau de société. La vidéo protection ? A mon sens les auteurs d'incivilités auront vite fait de repérer les endroits sous surveillance et sauront se déplacer ailleurs.

Les moyens matériels et humains bien souvent ne suivent pas.

L'alcoolisme des jeunes ? J'ai pris dans ma commune, comme Jean PICART, un arrêt municipal d'interdiction de consommation sur la voie publique de boissons alcoolisées pour les moins de 18 ans. **Les gendarmes n'ont pas le temps de verbaliser, ils sont débordés.**

Les vendredis et samedis soirs les gendarmes sont souvent occupés loin de Void.

Je crois que ce **problème de société est en train de s'amplifier** ; il concerne des garçons et filles de 13 ans qui ne font pas de sport.

Si on ne réagit pas les uns et les autres, **si on ne nous donne pas les moyens d'agir, les années à venir seront encore plus difficiles ...** »

NDLR : André JANNOT, ancien Colonel de gendarmerie en retraite, sait de quoi il parle.

### Lu dans la presse locale

**16 novembre 2011** - Rubrique Ligny-en-Barrois :

« Sur le secteur de Ligny, les addictions aux stupéfiants concernent des enfants de plus en plus jeunes. 65 % des jeunes de 14 à 25 ans disent consommer des produits stupéfiants. Des ados de 14 ans ont déjà consommé de l'héroïne ».

**23 décembre 2011** - Rubrique région de l'Est-Républicain :

« Le Pôle Santé de Revigny-sur-Ornain va mettre en place une consultation d'addictologie. Nous sommes confrontés dans ce territoire rural depuis 6 ou 7 ans, explique le médecin, à un problème de toxicomanie. Nous sommes 5 médecins au Pôle et nous suivons 30 jeunes toxicomanes. »

## Le Maire de BOULIGNY a les mêmes préoccupations que la ville d'ETAIN.

Eric BERNARDI a envoyé le courrier ci-dessous au Maire d'Etain :

**« Nous voulons vous assurer de notre soutien compte tenu que notre Commune rencontre les mêmes problèmes notamment en matière de vols.**

Comme nous l'avions exprimé vous et moi à Monsieur le Préfet de l'époque, Monsieur FITOUSI, à l'occasion de la création « des brigades territoriales » qui selon lui était une bonne solution puisqu'en regroupant et mutualisant tant en matière d'effectif ou opérationnel les moyens entre brigades cela permettrait de répondre plus efficacement aux problèmes d'insécurité ou de délinquance, alors que pour notre part nous demandions simplement un renforcement des effectifs dans nos brigades.

**Force est de constater, aujourd'hui que les brigades territoriales sont loin de répondre à ces problèmes.**

Les questions de l'insécurité ou de la délinquance restent entières dans nos localités pourtant elles sont avant tout des questions du ressort de l'Etat parce qu'elles nécessitent forcément des moyens humains et matériels avec comme incidence un coût financier non négligeable que nos collectivités locales ne peuvent pas assumer.

Cependant, l'Etat n'a pas l'intention d'assumer ses responsabilités sur ces questions si l'on s'en réfère à son projet de réforme de la RGPP où la tendance étant à l'inverse de diminuer d'une part les effectifs et d'autre part les moyens et j'en prends pour preuve la situation sur notre brigade.

Aujourd'hui, 5 gendarmes effectifs pour 7 postes disponibles avec comme conséquence une diminution des heures d'ouverture au public : 3 permanences assurées le matin au lieu de 5.

Veillez agréer, Monsieur le Maire et cher collègue...»

### Une statistique alarmante

Les départements Lorrains, la Meuse, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, sont aux premiers rangs **de tous les départements pour la consommation de l'héroïne.**

**En tête, également pour le chômage et la pauvreté, ainsi que pour le nombre d'enfants placés (600 en Meuse).**

L'un, malheureusement, ne va pas sans l'autre. Tout se tient.



**Président : M. Jean PICART**

**Adjointe aux Affaires Sociales : Mme Muriel FABE (permanence le mardi de 14 h à 16 h 30)**

Le Centre Communal d'Action Sociale est un service destiné aux personnes en situation de précarité, il intervient dans les domaines variés touchant tous publics, les familles avec ou sans enfants, les personnes âgées et/ou handicapées.

Il a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien, et d'aide aux personnes en difficulté. Il a pour but également de créer des passerelles vers les autres partenaires à vocation sociale.

Sa mission essentielle est de favoriser et de renforcer entre tous les habitants, en particulier les plus fragilisés, un lien social et une fraternité qui permettront à chacun de rester citoyen à part entière.

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques, associatives et privées.

Un travail de partenariat est effectué par le R.S.S. (Réseau de Solidarité Stainois) qui comprend plusieurs associations (C.C.A.S, Centre Médico Social, Croix-Rouge, Secours Catholique, Restos du Cœur, Centre Social, Groupement d'Intérêt Public des 3 Cantons, Mission Locale, Centr'Aide et Polygone).

Ce réseau permet de multiples possibilités d'aides, un dépannage ponctuel d'alimentation (Restos du Cœur, Croix-Rouge), des vêtements plus chauds (Secours Catholique), une orientation vers une Conseillère en Economie Sociale et Familiale en cas de problème de gestion (C.M.S.).

Quelques exemples :

- Secours en chauffage et aides exceptionnelles pour les personnes à faibles revenus suivant un quotient familial.
- Redevance ordures ménagères : participation suivant barème, sous réserve que le bénéficiaire ait réglé le 1<sup>er</sup> semestre de l'année en cours.
- Portage de repas : tous les jours y compris les samedis, dimanches et jours fériés.
- Portage de pain : pour les quartiers éloignés du centre (lundis, mercredis et vendredis).
- Service de ramassage par minibus pour les personnes âgées certains après-midi (mardi et jeudi).
- Service d'aide à domicile (ADAPAH) pour les personnes âgées.
- Instruction des dossiers R.S.A. (Revenu de Solidarité Active) et accompagnement.
- Rappel de calcul du quotient familial (Solidarité-Energie) : Ressources mensuelles – charges locatives mensuelles (loyer, chauffage, électricité, eau, assurance incendie, ordures ménagères, taxe d'habitation, taxe foncière) / 30 / nombre de personnes au foyer. Il doit être inférieur ou égal à 8 € par jour.

Pour information, en 2011, 7 dossiers de secours en chauffage « Solidarité-Energie » et 30 dossiers d'aides exceptionnelles ont été traités par le C.C.A.S.

Enfin, les aides octroyées sont étudiées lors d'un Conseil d'Administration du C.C.A.S. composé de membres de la majorité, de l'opposition, de représentants d'associations ; il se réunit trois à quatre fois par an.

Par conséquent, il faut cesser de colporter la rumeur que Monsieur le Maire « **distribue des bons de tous genres à tort et à travers** ».

**Je précise, en outre, que le budget du C.C.A.S. est équilibré sans subvention du budget de la ville, donc sans recours à vos impôts locaux.**

Rappelons que la ville d'Etain attribue une subvention aux organisations caritatives : Restos du Cœur, Croix-Rouge et Secours Catholique qui bénéficient en outre de locaux chauffés, éclairés et entretenus.

Rappelons encore que le CCAS a, à l'unanimité, octroyé une subvention au Centre Social pour l'organisation de la soirée du 17 décembre en direction des familles sous le seuil de pauvreté.

Muriel FABE  
Adjointe aux Affaires Sociales



## **ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE AVEC DUPPENWEILER**

Rencontre avec nos amis allemands pour les 20 ans du jumelage le premier octobre.

Nous avons organisé un programme pour leur présenter les animations venues du canton et représentatives de nos associations.

Arrivés au Centre Culturel et Touristique vers 14 h 30, ils ont été accueillis par Monsieur PICART, les membres du conseil municipal et l'HARMONIE STAINOISE.

Après quelques morceaux de musique et le discours de bienvenue traduit par Monsieur KRUGLER Paul, un pot d'amitié leur a été servi, suivi de la projection du film sur ETAIN. La visite s'est terminée par le passage dans la boutique. A 18 h un repas spectacle les attendait à la salle des fêtes réunissant 250 convives.

Pour débiter le spectacle, c'est le groupe de danse country WALK dirigé par Monsieur HUMBERT Damien qui a chauffé la salle, suivi par les QUAT'ZICOS, groupe musical composé de 4 musiciens issus du CEMDO.

La CHORALE DES EAUX VIVES, une trentaine de choristes venus de tout le canton avec comme chef de chœur Madame PICARD Marie Aure, a enchanté le public.

HIROA MAOHI a enchaîné avec des danses venues du Pacifique et de Polynésie sous la présidence de Madame MALAKAI .

Une jolie voix stainoise en la personne de Mademoiselle RIQUIER Anais a succédé au groupe de jeunes percussionnistes représentant le CENTRE SOCIAL et les clowns du TECHNICIK ont jonglé de table en table.

Des cadeaux ont été remis à Monsieur le Maire de Duppenweiler dont une poupée PETIT-COLLIN et une peinture représentant les blasons des deux villes jumelées réalisée par Monsieur BURAK Christian du GAW.

Pour clôturer la soirée, l'HARMONIE STAINOISE, orchestrée par Monsieur Fabrice RONDEAUX, a interprété quelques morceaux et un feu d'artifice a été tiré sur la place de la mairie vers 22 h 45.

Nous remercions tous les acteurs de ce 20<sup>ième</sup> anniversaire sans oublier Monsieur DUCROS Emmanuel, le traiteur de la soirée.

Claude GEORGES  
Adjoint au Maire

## **L'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS**

Le 10 septembre dernier, de nouvelles familles stainoises ont assisté à la 10<sup>e</sup> édition de l'Accueil des Nouveaux Stainois, à la salle des Fêtes.

A l'entrée, chacun s'est vu remettre un « Pack d'Accueil », pochette comprenant un plan de la ville, le dernier bulletin municipal, la lettre du Pays d'Etain, le guide et le calendrier du tri et un guide pratique sur Etain qui se propose de donner tous les renseignements utiles sur la commune. Cette plaquette appelée « ETAIN Pratique » est disponible en Mairie.

Après avoir souhaité la bienvenue, Thierry MINARIE, adjoint chargé de la communication, a présenté rapidement la commune.

Puis, un film d'une vingtaine de minutes, remanié suivant l'actualité, a été projeté. Il a permis de faire découvrir notre ville sous ses aspects pratique, administratif, scolaire, économique et historique.

Enfin, Jean PICART, Maire, a exposé les projets de la commune et ceux de la Communauté de Communes du Pays d'Etain.

L'accueil des Nouveaux Stainois s'est prolongé par le FORUM des ASSOCIATIONS, devenu depuis dix ans un vrai succès. Cet après-midi a permis à chacun de faire connaissance et de nouer les premiers liens.

En 2012, la Municipalité organisera « L'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS » le **SAMEDI 8 SEPTEMBRE**.

**Alors, Nouveaux Habitants depuis septembre 2011, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie d'Etain dès aujourd'hui.**

L'Adjoint à la communication,  
Thierry MINARIE



## DE NOUVEAUX NOMS DE RUES

Le 19 décembre 2011, le Conseil Municipal a choisi deux nouveaux noms de rues. La première, appelée Rue **Albert SERVA** est la nouvelle rue de la zone industrielle qui va de la rue des Casernes jusqu'au rond point du contournement. La seconde, la Rue **Marie CURIE**, est la nouvelle rue de la zone artisanale et commerciale qui la traverse de la route de Longwy au chemin de Riéville.

### ALBERT SERVA, Industriel et résistant stainois

Né en 1896, Albert SERVA et son père Jules développent une activité artisanale de forge et petite métallerie. En 1920, ils installent un atelier rue du docteur Munier qu'Albert dirigera seul à partir de 1925. Albert est un novateur : il s'oriente vers la création de mobilier en fer forgé dans le style art nouveau et collabore avec les meilleurs verriers de l'époque pour réaliser des suspensions remarquables. Reçu Premier Ouvrier de France en 1926, il travaille pour l'Hôtel des Invalides à Paris et pour l'Abbaye de Solignac. En Meuse, nous lui devons le banc de communion, la croix du clocher de l'église et le lustre de la synagogue d'Étain, le banc de communion de la cathédrale de Verdun et la porte de la chapelle de Vaux. M. SERVA produit aussi des moules en bronze pour la fabrication des poupées Petitcollin. Il est encore l'inventeur d'un ingénieux système d'articulation pour leurs yeux et leurs têtes. En parallèle, l'entreprise SERVA travaille pour les mines de fer et les centrales à ciment. Durant la

Seconde Guerre Mondiale, Albert SERVA rentre dans la Résistance très tôt. Il se met sous les ordres du colonel Autun responsable du secteur d'Étain. M. SERVA est le chef du groupe qui porte son nom chargé du sabotage des voies ferrées.

Malheureusement, Albert SERVA décède subitement le 20 février 1959. Son entreprise est reprise par sa fille et son gendre, Simone et Daniel JADOT.



L'atelier SERVA

### MARIE CURIE a obtenu deux prix Nobel

Maria Salomea Skłodowska est née le 7 novembre 1867 à Varsovie en Pologne. Après les décès de sa sœur et de sa mère, elle se réfugie dans les études où elle excelle dans toutes les matières.

Elle obtient ainsi son diplôme de fin d'études secondaires avec la médaille d'or en 1883. Elle souhaite poursuivre des études supérieures mais celles-ci sont interdites aux femmes.

Le 3 novembre 1891, elle s'inscrit pour des études de physique à la faculté des sciences de Paris. Parmi les 1 825 étudiants de la faculté des sciences se trouvent 23 femmes. La plupart d'entre elles sont étrangères, car les sciences physiques ne sont pas enseignées dans les écoles de jeunes filles françaises à cette époque.

En juillet 1893, elle obtient sa licence ès sciences physiques, en étant première de sa promotion puis sa licence ès sciences mathématiques, un an plus tard. Elle rejoint début 1894 le laboratoire des recherches physiques de Gabriel Lippmann, au sein duquel la Société d'encouragement pour l'industrie nationale lui a confié des travaux de recherche sur les propriétés magnétiques de différents aciers. Elle fait alors connaissance avec Pierre Curie, qui est chef des travaux de physique à l'École municipale de physique et de chimie industrielles, avec lequel elle va travailler.

Le couple se marie à Sceaux, le 26 juillet 1895. Ils reçoivent une moitié du prix Nobel de physique de 1903 (l'autre moitié est remise à Henri Becquerel) pour leurs recherches sur les radiations. En 1911, elle obtient le prix Nobel de chimie pour ses travaux sur le polonium et le radium. Elle est la seule femme à avoir reçu deux prix Nobel et la seule parmi tous les lauréats à avoir été récompensée dans deux domaines scientifiques. Elle est également la première femme lauréate en 1903, avec son mari, de la Médaille Davy pour ses travaux sur le radium. Marie Curie souffre d'une trop grande exposition aux éléments radioactifs qu'elle étudie depuis les années 1910, notamment au niveau des yeux et des oreilles. Dès 1920, elle pense que le radium pourrait avoir une certaine responsabilité dans ses problèmes de santé. Atteinte d'une leucémie, elle meurt le 4 juillet 1934 au sanatorium de Passy (Haute-Savoie).



L'année 2011 est déclarée « Année Marie Curie ».

## EVOLUTION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT A ETAIN

| METIERS DE              | 1959       | 2008      | 2011      |
|-------------------------|------------|-----------|-----------|
| POPULATION D'ETAIN      | 2575       |           | 3837      |
| HOTELS                  | 4          | 1         | 1         |
| CAFETIERS               | 15         | 4         | 4         |
| BOULANGERS PATISSIERS   | 5          | 3         | 3         |
| CONFISEURS              | 2          |           |           |
| BOUCHERS                | 6          | 1         | 0         |
| CHARCUTIERS             | 1          |           |           |
| POISSONNERIE            | 1          |           |           |
| EPICIER                 | 6          |           |           |
| SUPERETTES              | 6          | 4         | 3         |
| FLEURS                  |            | 1         | 1         |
| JARDINIERS              | 4          |           |           |
| LA FERME                | 1          |           |           |
| ENTREPOTS BIERES        | 4          |           |           |
| COUTURIERES             | 2          | 2         | 1         |
| MARCHANDS DE CHAUSSURES | 2          | 1         | 1         |
| MERCIERS BONNETIERS     | 3          |           |           |
| TAILLEURS D'HABITS      | 1          |           |           |
| VETEMENTS CONFECTIONNES | 2          | 1         | 1         |
| CORDONNIERS             | 3          | 1         | 1         |
| MARCHANDS D'ETOFFES     | 2          |           |           |
| BLANCHISSERIE           | 1          |           |           |
| ELECTRICIENS            | 4          | 1         | 1         |
| COIFFURE                | 6          | 4         | 4         |
| GARAGISTE               | 5          | 6         | 4         |
| BIJOUTERIE              | 2          | 1         | 1         |
| IMMOBILIER              |            | 3         | 1         |
| NOTAIRE                 | 1          | 1         | 1         |
| ASSURANCES              | 3          | 4         | 4         |
| PHARMACIE               | 2          | 2         | 2         |
| INFORMATIQUE            |            | 1         | 1         |
| PECHE-TABAC             | 2          | 1         | 1         |
| AUTO-ECOLE              |            | 2         | 2         |
| BANQUE                  | 3          | 5         | 5         |
| LIBRAIRIE               | 2          | 1         | 1         |
| PHOTOS                  | 1          | 1         |           |
| ELECTRICIENS            | 2          | 2         | 2         |
| MEUBLES                 | 2          | 0         | 0         |
| ARMURIER                | 1          |           |           |
| MARCHANDS DE BESTIAUX   | 4          | 1         | 0         |
| QUINCAILLIERS           | 5          | 0         | 0         |
| NEGOCIANTS EN CEREALES  | 3          | 1         | 1         |
| TANNEURS                | 1          | 0         | 0         |
| LAITERIES FROMAGERIES   | 1          | 0         | 0         |
| VETERINAIRES            | 3          | 0         | 0         |
| CHARPENTIER             | 1          |           |           |
| CHARBONS-FUEL           | 1          | 1         | 1         |
| JOUETS                  | 2          |           |           |
| CYCLES                  | 2          |           |           |
| MACONS                  | 5          | 2         | 2         |
| MEDECINS                | 2          | 5         | 5         |
| PEINTRE                 | 3          | 2         | 2         |
| POSE FENETRES PORTES    |            | 1         | 2         |
| <b>TOTAL</b>            | <b>137</b> | <b>67</b> | <b>59</b> |

## LES SUPERETTES A ETAIN

En 1991, ETAIN comptait 3 578 habitants et le canton 6 826 habitants.

Aujourd'hui nous sommes 3 837 Stainois et la canton regroupe un peu plus de 8000 habitants.

La ville d'ETAIN possédait 3 supérettes, la dernière épicerie, 3 bouchers-charcutiers.

En cette année 1991, une 4<sup>ème</sup> supérette a ouvert ses portes : l'Ecomarché.

Le Maire de l'époque a délivré le permis de construire sans aucune objection ni du Maire, ni des Adjoints.

Thierry MINARIE  
Adjoint au Maire

## PRECISION UTILE

Lors de l'assemblée générale de la Codecom du 16 décembre 2011, un avenant au contrat d'enlèvement des ordures ménagères a été adopté.

Le compte administratif de ce budget annexe pour 2011 n'étant pas encore connu, notamment les dépenses et les recettes réelles, **l'économie faite grâce à la négociation est bien de 7 000 €.**

Cependant, nous pouvons vous affirmer que la T.G.A.P. (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) passera en 2012 de 17 à 24 € la tonne de déchets ménagers collectée, représentant **17 500 €** d'augmentation, et que le taux de la TVA sur les prestations de collectes sera de 7 % au lieu de 5.5%, ce qui représentera une hausse de **9 000 €.**

C'est pourquoi dans ces conditions, M. Michel LETURC, Vice-Président et M. Jean PICART, Président, ont clairement annoncé qu'ils ne garantissent pas le maintien du taux de la redevance des ordures ménagères pour l'année 2012.

De même ces deux élus ont clairement affirmé en outre : « **Plus les citoyens trieront et plus les Elus pourront limiter l'augmentation de cette redevance** ».



## **CONSIGNES DE TRI à compter du 1<sup>er</sup> JANVIER 2012**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, tout le tri sélectif sera collecté le même jour, soit **le mercredi matin en semaine impaire (il faudra sortir vos sacs la veille au soir)**.

Vous pourrez ainsi mettre en mélange les corps plats (sacs bleus) et les corps creux (sacs jaunes), dans l'un ou l'autre des sacs.

En effet, le centre de tri de Barisien, notre prestataire de collecte, est doté d'une chaîne de tri qui accepte les deux catégories d'emballages. Ce qui sera plus pratique et moins contraignant.

Dès que le stock de sacs jaunes et sacs bleus sera terminé, nous mettrons à votre disposition de nouveaux sacs pour mettre en mélange les deux classifications d'emballages.

### **COLLECTE ORDURES MENAGERES RESIDUELLES** **HYPER CENTRE D'ETAIN (bacs gris)**



Afin d'optimiser la collecte des ordures ménagères dans l'hyper centre d'Etain qui est collecté deux fois par semaine, nous avons travaillé en collaboration avec la société BARISIEN, afin de réduire les rejets de CO2 dans l'atmosphère suite au passage du camion de collecte.

Ce qui a eu pour effet de réduire à une collecte par semaine certaines rues.

Les rues suivantes ne seront collectées qu'une seule fois par semaine, soit uniquement **le mardi matin** à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2012** :

- |   |   |
|---|---|
| - Rue du pont   | - Place du Bosquet                              |
| - Rue du Ravelin  | - Rue des cens                                  |
| - Chemin de Rosa  | - Rue Leloup                                    |
| - Place de Duppenweiller  | - Rue du Colonel Jacquot                        |
| - Rue du Colonel Autun (sauf les HLM)   | - Rue de l'Orne                                 |
| - Rue du Docteur Munier   | - Rue des écoles                                |
| - Rue François Denis  | - Rue Lataye ( <i>sauf maison de retraite</i> ) |
| - Avenue Prud'Homme Havette ( <i>sauf Hôtel de la Sirène et Friterie champ de foire</i> ) |   |

Egalement dans la même optique d'optimisation de la collecte, les **lotissements des Cens** et des **Cités Patton** seront collectés **le vendredi matin** au lieu du mardi matin, soit sur les rues suivantes :

- |                          |                    |
|--------------------------|--------------------|
| - Rue du Jura            | - Rue d'Alsace     |
| - Rue des Ardennes       | - Rue de Champagne |
| - Rue des Vosges         | - Rue de Provence  |
| - Rue de Bourgogne       | - Rue de Savoie    |
| - Rue de Bretagne        | - Rue de Lorraine  |
| - Sente du point du jour |                    |

## **63 % des dépenses alimentaires sont faites à l'extérieur du canton**

L'étude de la C.C.I. est éloquent : en 2010, **37 % seulement de la dépense alimentaire est effectuée à ETAIN.**

Pour les produits non alimentaires, c'est encore pire : **12.4 %** de ces dépenses seulement sont effectuées à ETAIN.

Avec MATCH, dire que l'on va tuer l'INTER-MARCHE est exagéré. Il existe un véritable challen-

ge pour les commerces locaux afin de récupérer les consommateurs qui achètent hors du canton.

Le potentiel existe, il faut juste savoir l'exploiter. Et se poser la question, pourquoi les Stainois achètent à l'extérieur ? Offre incomplète, prix trop élevés ?

Pour mémoire : la dernière lettre du Pays d'ETAIN (janvier 2012) est disponible en Mairie.

# CONSEIL MUNICIPAL



## **COMPTE-RENDU** **DU 12 SEPTEMBRE 2011**

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN :

**ACCEPTE A L'UNANIMITE** de retirer de l'ordre du jour de la présente séance la question n° 3 "Cession d'un terrain à la Codecom" et la question n°10 "Instauration de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure".

**AUTORISE A L'UNANIMITE MOINS DEUX ABSTENTIONS** Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à la Codecom pour les travaux de voirie supplémentaires Impasse du Colonel Autun et Chemin Meunier pour un montant de 16 241.79 € HT auquel s'ajoutent 572.26 € HT de frais d'honoraires de maîtrise d'œuvre.

**APPROUVE A L'UNANIMITE** le projet d'extension du futur parking de la rue des Ecoles, **DELEGUE** la maîtrise d'ouvrage des travaux à la CODECOM d'ETAIN, **SOLLICITE** une subvention au titre des Amendes de Police 2012 à hauteur de 50% pour cette extension dont le montant s'élève à 9 630 € HT € et **SOLLICITE** du Conseil Général l'autorisation de commencer les travaux avant l'attribution de la subvention afin de pouvoir réaliser le nouveau parking en une seule fois.

**APPROUVE A L'UNANIMITE** les rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et d'assainissement pour l'exercice 2010 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre ces rapports à disposition du public.

**DECIDE A L'UNANIMITE** de vendre le bâtiment communal cadastré AI n° 106 (ex bâtiment judo) à Monsieur et Madame Christian AMAR pour une somme de 20 000 €, **DIT** que le choix du notaire appartient à l'acquéreur ainsi que le règlement des frais d'acte et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer l'acte de vente.

**DECIDE A L'UNANIMITE** de procéder à diverses décisions modificatives sur le Budget Eau Assainissement.

**DECIDE A L'UNANIMITE** la délivrance des produits reconnus « bois de chauffage » et des houppiers des tiges reconnues en qualité « bois d'œuvre » provenant des parcelles 5 et 6.

**DIT** que l'attribution des bois aux affouagistes se fera après partage sur pied, sous la responsabilité de Monsieur Daniel BRIZION, Monsieur Stéphane LEPEZEL et de Monsieur Paul BRAUCOURT

**DIT** que le délai d'enlèvement des bois d'affouage est fixé au 15/10/2013 et **FIXE** le prix des coupes affouagères 2011-2012 à 6.20 € le stère.

**ELIT A LA MAJORITE MOINS DEUX ABSTENTIONS** Monsieur Angélo SNAIDERO membre de la Commission communale chargée de la révision de la liste électorale.

**ACCEPTE A L'UNANIMITE** le projet d'extension de l'alarme de l'Hôtel de Ville et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis de la Société Alarme Conseils pour un montant de 1 838.25 € TTC.

## **COMPTE-RENDU** **DU 10 OCTOBRE 2011**

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN :

**VALIDE A L'UNANIMITE** partiellement l'avant projet du bureau d'études SAFEGE concernant les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et de renforcement du réseau d'adduction d'eau potable du lotissement des Clairs-Chênes pour un montant de 2 499 484,40 € HT, **DEMANDE** à SAFEGE d'établir un projet de travaux sur un programme de 3 ans (1<sup>ère</sup> année 2012 : Avenue des Clairs Chêne 677 844,40 € HT - 2<sup>ème</sup> année 2013 : Allées Du Bellay, Ronsard et La Fontaine 654 644,20 € HT - 3<sup>ème</sup> année 2014 : Rue de Brouvant et Allée Molière 1 166 995,80 € HT), **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à ces travaux et **SOLLICITE** l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, du Conseil Général et du GIP Objectif Meuse au taux maximum pour ces travaux.

**DECIDE A L'UNANIMITE** la création de la taxe d'aménagement en remplacement de la taxe locale d'équipement qui avait été instaurée sur le territoire d'ETAIN en date du 18 décembre 2006 et **FIXE** le taux de la taxe d'aménagement à 2.5%. Cette nouvelle taxe sera calculée par la DDT et

sera fonction de la superficie de la construction. L'incidence financière sera du même niveau que la TLE.

**DECIDE A L'UNANIMITE MOINS 3 VOIX CONTRE ET 2 REFUS DE VOTE** de donner le nom de Lucie Aubrac à l'unique rue du lotissement de Riéviliers. Lucie Aubrac est née le 29 juin 1912 et décédée le 14 mars 2007. Lucie Aubrac résistante à l'occupation allemande et au régime de Vichy, est Grand Officier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 1939-1945, médaillée de la résistance avec Rosette, Grand Croix de l'Ordre du mérite. C'est la première fois à Etain qu'un nom de rue est dédié à une femme.

**DEMANDE A L'UNANIMITE** que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

**FIXE A L'UNANIMITE** l'indemnité de gardiennage de l'église qui doit être versée au prêtre pour l'année 2011 à 474.22 euros conformément à la circulaire préfectorale du 4 février 2011 et **DIT** qu'il faudra tenir compte chaque année de la revalorisation prévue par la Préfecture.

**DECIDE A L'UNANIMITE** de confirmer la vente à Monsieur et Madame AMAR du bâtiment au prix de 20 000 € et de rajouter la vente d'une bande de terrain de 20 m de long contigüe au bâtiment sur 2 m de largeur environ soit 40 m<sup>2</sup> environ à 5 € le m<sup>2</sup> soit 200 € environ, **DIT** que le compteur actuellement placé sur le bâtiment vendu à Monsieur et Madame AMAR sera déplacé aux frais de la ville, celui-ci alimentant une station de relevage des eaux usées, **DIT** que les frais de bornage de cette bande de terrain seront partagés moitié vendeur, moitié acquéreur, **DIT** que le choix du notaire appartient à l'acquéreur ainsi que le règlement des frais d'acte et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer l'acte de vente.

**ACCEPTE A L'UNANIMITE** de vendre à Monsieur et Madame BEAUFORT une parcelle qui a fait l'objet d'un document d'arpentage suite à la création du lotissement du Vieux Moulin d'une contenance de 0 a 63 ca au prix de 38 euros le m<sup>2</sup>, **DIT** que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer l'acte de vente.

*Lors de la séance, Monsieur le Maire a présenté le rapport d'activités de la Codecom pour l'exercice 2010. Il est à noter qu'aucun élu n'a posé de question relative à ce rapport d'activité.*

## **COMPTE-RENDU** **DU 19 DECEMBRE 2011**

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN :

**ACCEPTE A L'UNANIMITE** de vendre à Monsieur PETITJEAN le local technique sis 7 allée du Champ de Foire, cadastré AD n° 505 d'une contenance de 39 m<sup>2</sup> au prix de 3 000 euros, **DIT** que le choix du notaire appartient à l'acquéreur ainsi que le règlement des frais d'acte et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer l'acte de vente.

**DECIDE A L'UNANIMITE** la délivrance des produits reconnus « bois de chauffage » et des houppiers des tiges reconnues en qualité « bois d'œuvre » provenant des parcelles 35, 36 et 37, **DIT** que l'attribution des bois aux affouagistes se fera après partage sur pied, sous la responsabilité de Monsieur Daniel BRIZION, de Monsieur Stéphane LEPEZEL et de Monsieur Paul BRAUCOURT, **DIT** que le délai d'enlèvement des bois d'affouage est fixé au 15/10/2013 et **FIXE** le prix des coupes affouagères 2011-2012 à 6.20 € le stère.

**DEMANDE A L'UNANIMITE** le martelage des parcelles 20, 22, 35, 36 et 37 A. dans le cadre du plan de travaux mené par l'ONF au Bois de Tilly.

**ELIT** avec 16 voix soit la majorité absolue Monsieur Rémy ANDRIN adjoint au maire, chargé de la prévention contre la délinquance, à la médiation, à la concertation et au suivi des actions menées par les partenaires de la Ville, au suivi des plaintes déposées à la gendarmerie et des réponses pénales qui est installé immédiatement et **DIT** que Monsieur Rémy ANDRIN percevra à compter du 20/12/2011 l'indemnité fixée par la délibération du 15 mars 2008, soit 38% de l'indemnité du Maire.

**AUTORISE A L'UNANIMITE** le Maire à adresser au SAEP d'Herméville un courrier recommandé exposant la détermination de la commune d'ETAIN de rompre la convention d'eau en gros signée avec ce dernier le 11 février 1980, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2012, après validation de la procédure par Monsieur le Sous Préfet de VERDUN,

**VALIDE A L'UNANIMITE** le projet élaboré par le bureau d'études SAFEGE concernant les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et de renforcement du réseau d'adduction d'eau potable du lotissement des Clairs-Chênes pour un montant de 2 562 475,99 € HT, **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à ces travaux, **S'ENGAGE** à faire réaliser un diagnostic de son réseau d'eau potable, étude qui pourra être

aidée financièrement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 70 % et **SOLLICITE** l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, du Conseil Général et du GIP Objectif Meuse au taux maximum pour ces travaux. Compte-tenu de l'importance de ces travaux et des difficultés à emprunter, ceux-ci doivent être réalisés sous la forme d'un programme pluriannuel de trois ans, à savoir :

1<sup>ère</sup> année 2012 : Avenue des Clairs Chênes  
et Allée Molière 1 246 484,92 € HT

2<sup>ème</sup> année 2013 : Allées du Bellay, Ronsard  
et La Fontaine 662 377,19 € HT

3<sup>ème</sup> année 2014 : Rue de Brouvant  
653 613,88 € HT

**DECIDE A L'UNANIMITE** de procéder à des décisions modificatives sur le budget Ville.

**DECIDE A L'UNANIMITE** d'admettre en non valeur une créance d'un montant de 143.50 € correspondant à une location de la Salle des Fêtes du 21 janvier 2010 pour Agappe Royal.

**DECIDE A L'UNANIMITE** de donner les noms suivants :

- Rue Marie Curie pour la transversale qui part de la route de Longwy jusqu'au chemin de Riéwillers,

- Rue Albert Serva pour la rue qui part de la rue des Casernes jusqu'au contournement dans la ZAE.

**ACCEPTE A L'UNANIMITE MOINS TROIS VOIX CONTRE** la demande d'exonération de la taxe locale d'équipement faite par l'OPH de la Meuse le 5 décembre 2011 pour la construction de 3 habitations adaptées et de 6 emplacements de caravanes pour les trois familles des gens du voyage sédentarisées à Etain.

**AUTORISE A L'UNANIMITE** Monsieur le Maire ou un adjoint à signer l'avenant n°1 du contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et de renforcement d'eau potable des Clairs Chênes, passé entre la société SAFEGE et la commune d'un montant de 10 168.42 € HT soit 12 161.43 € TTC.

### A VENDRE

- ⇒ Ancien local Oeuvre des Berceaux, rue Thiers
- ⇒ Deux logements rue Pasteur.

**S'adresser en Mairie**



### LE SAVIEZ-VOUS

⇒ **Le 8 décembre** Monsieur Jean PICART a reçu Madame Colette DESPREZ, Préfet de la Meuse et Monsieur François BEYRIES, Sous-Préfet : visite de l'atelier PETITCOLLIN, du Centre Culturel et Touristique, suivi d'un repas de travail.

⇒ **Le 16 décembre** Monsieur Jean PICART a signé avec Madame Colette DESPREZ, Préfet de la Meuse et Monsieur Gérard LONGUET, Ministre de la Défense, le Plan Local de Redynamisation.

Ce P.L.R. concerne deux projets de réalisations sur la Zone Industrielle.

#### ⇒ Sécurité

Le nouveau parking créé rue des Ecoles n'est pas terminé. Les mauvaises conditions climatiques obligent les Elus à reporter la finition au printemps prochain.

Un nouveau parking va être créé entre la place de Duppenweiler et la rue du Contour dès la démolition de l'ancien Service Technique de la ville. Les travaux d'aménagement du parking auront lieu ultérieurement, pas en 2012 pour cause de contraintes budgétaires.

⇒ **La population de la ville** a été actualisée au 1er janvier 2009. Elle s'élève à 3 837 habitants contre 3 804 précédemment.



### DATES ELECTIONS 2012

**Elections Présidentielles**  
22 avril et 6 mai 2012

**Elections Législatives**  
10 et 17 juin 2012

Les électeurs de la commune sont répartis dans les 3 bureaux de vote de la commune en fonction de leur domicile. Les électeurs seront destinataires d'une nouvelle carte électorale suite à la refonte de la liste.

- **Bureau 1** : Salle Brasse et Focosi,
- **Bureau 2** : Ancienne école maternelle (rue Justin Paul),
- **Bureau 3** : Salle des fêtes.

Tout changement d'adresse est à communiquer au secrétariat de mairie afin que vous soyez affecté au bureau de vote concerné.

# ASSOCIATIONS



## GYM VOLONTAIRE : la santé par le sport

Les bienfaits de la pratique sportive régulière sont connus et reconnus pour la santé.

C'est pourquoi notre association propose différentes activités pour adultes et enfants pour vous permettre de garder la forme à tout âge. Deux animatrices diplômées mettent à votre service toutes leurs compétences, auxquelles s'ajoutent le dynamisme, la convivialité et la détente.

Les cours ont lieu au Gymnase de l'Ecole Élémentaire Rue des Ecoles à ETAIN où vous pourrez venir profiter de deux séances gratuites pour tester nos activités :

### **ADULTES :**

- . **GYM** ..... LUNDI de 19h à 20h  
MERCREDI de 19h30 à 20h30
- . **STEP FITNESS DEBUTANTS** ..... MARDI de 20h à 21h
- . **STEP FITNESS CONFIRMES** ..... LUNDI de 20h15 à 21h15  
MERCREDI de 20h30 à 21h30

### **ENFANTS :**

- Gym évolué step** (nés en 2002-2003) : MARDI de 16h45 à 17h45
- Récréa gym** (nés en 2004-2005) : MERCREDI de 10h à 11h
- Gym 3 pommes** (nés en 2006-2007) : MERCREDI de 11h à 12h
- Gym/step pré ado** (nés en 2001 et avant) : MERCREDI de 14h à 15h

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre présidente Florence LEPEZEL (03 29 87 25 26) ou le secrétariat (06 62 49 07 11).

## **COURS DE GYMNASTIQUE SENSORIELLE ET ART MARTIAL SENSORIEL**

**A JARNY** : Lundi de 14 h à 15 h 30  
Club jeunes de la SNCF - 12 Place Aristide Briand

**A ETAIN** : Mardi de 17 h 45 à 19 h 15  
Ecole maternelle « Le Petit Prince »

**A FRESNES-EN-WOEVRE** : Mardi de 20 h 15 à  
21 h 45  
Gymnase du collège (Dojo)

## **PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS**

**Nous vous conseillons de communiquer  
en Mairie la date de l'assemblée générale  
de votre association afin d'éviter plusieurs  
réunions le même jour à la même heure.**

**Merci.**

## GROUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOËVRE

Une association stainoise installée depuis 35 ans.

Un endroit pour s'initier gratuitement aux techniques artistiques : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, dessin, fusain, peinture sur soie, sculpture : conseils, exercices, progression individualisée.

Amicale d'artistes amateurs locaux aimant se retrouver pour échanger, promouvoir l'expression artistique dans le secteur, monter des événements ensemble, comme la grande exposition régionale annuelle qui a lieu à ETAIN.

### **Les sections du GAW :**

**Section peinture à l'huile, dessin, pastel, aquarelle, sculpture**

\* **1 atelier d'initiation à la peinture à l'huile dirigé par Christian BURAK**

**Tous les mardis en soirée** : s'inscrire directement auprès de l'animateur.

M. BURAK (téléphone : 03 29 87 01 97)

\* **1 atelier d'initiation et de pratiques artistiques variées (huile, aquarelle, dessin, pastel, fusain)**

**Les samedis matins, de 10h à 12h, selon planning défini.** Michel PRANZETTI ; Renseignements au 03 29 87 03 02

**Section peinture sur soie** : deux séances par semaine en après-midi.

Responsable : Jocelyne HUMBERT ;

S'inscrire au 06 89 14 35 56.

**Local : 18 place Jean-Baptiste Rouillon - 55400 ETAIN (derrière la mairie)**

**Adhésion : 10 euros à l'année ; gratuit pour les jeunes jusqu'à 18 ans.**



## ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

**Assemblée Générale  
de l'association  
le vendredi 10 FEVRIER 2012  
salle des Fêtes d'Etain à 20h30.**

### LES ECHOS DE LA WOËVRE

**Nous vous invitons à l'Assemblée Générale  
de l'association AIDW qui édite  
les Echos de la Woëvre,  
le vendredi 3 FEVRIER 2012  
à 20h30 à Etain**

**salle Henri Perquin (entre la salle des Fêtes  
et la salle Brasse-Focosi),**



**SCOUTS UNITAIRES  
de France  
Groupe St Martin à ETAIN**

Les activités du Groupe St Martin d'ETAIN des Scouts Unitaires de France ont repris dans le cadre du Pavillon François VERDUN, rue de la Maternité **le samedi après-midi de 14h30 à 17 heures.**

Le but du scoutisme est d'apprendre en s'amusant, et par ce biais, préparer les jeunes à devenir responsables de leurs actes, à se respecter et à aider leurs prochains - apprentissage de la vie dans la nature en la respectant - avec installations de tables bancs et autres (froissartage et matelotage) notions sur la topographie (jeu de piste) etc...

Le scoutisme apprend à se débrouiller dans un grand nombre de situations.

Le groupe recrute :

- \* Louveteaux et Jeannettes de 8 à 12 ans
- \* Eclaireurs et guides de 12 ans et plus
- \* Des jeunes intéressés par la formation en vue d'encadrer les différentes unités.

Pour tous renseignements, s'adresser au :

**03 29 87 20 24 ou au local rue de la Maternité le samedi à partir de 14h30**



## BLEU CIEL ASSOCIATION 55

En ces temps de crise, notre association a d'autant plus de raison d'exister. Les derniers évènements dramatiques nous donnent malheureusement raison. C'est la raison pour laquelle Bleu Ciel a proposé au président de la communauté de communes Jean Picart, la création d'une cellule spécialisée pour les familles en difficultés, avec notamment des éducateurs de rue. Nous avons également sollicité les maires du canton pour effectuer un travail en réseau. C'est de cette façon que nous ferons évoluer et changer les choses. Nous travaillons avec tous les intervenants et associations concernés, pour rendre le réseau cantonal particulièrement organisé et efficace.

### **Dressons un bilan annuel de Bleu Ciel:**

- Intervention en milieu festif à la MJC de Belleville, à Jarny, à Fresnes et à Musiques et Terrasses à Verdun pour distribuer des ethylo-tests, des bouchons d'oreille et de la documentation relative aux addictions,
- Proposition de créer une commission municipale ou cantonale sur les addictions
- Partenariat avec le centre socioculturel d'Etain pour le « SEL »
- Participation au CESC du collège d'Etain
- Organisation d'une journée festive, d'une brocante, de 2 soirées du goût
- Organisation avec le RASS de la plage à Etain en juillet
- Soutien de la Région pour l'emploi de la secrétaire

### **Nos projets pour 2012:**

- Mise en place d'un forum de discussion chaque mardi après-midi de 13h30 à 16h30, ouvert à tous au local d'Oxygène
- Intervention éventuelle d'un théâtre interactif
- Intervention en milieu festif avec Musiques et Terrasses, Metalphysik et la MJC de Belleville, Jarny
- Mise en place d'un projet Service Civique
- Réhabilitation par les jeunes des arrêts de bus du canton
- Mise en place d'un congrès départemental réunissant tous les acteurs travaillant dans le domaine de la prévention chez les jeunes
- Continuité du partenariat avec le centre socioculturel, le Gipce et Oxygène
- Travail en partenariat avec Yves Le Clair, procureur de la République et le SPIP

Dr Yves Dhyvert, Président      Christine Scherrmann, Secrétaire  
Bleu Ciel Association 55 - 11 Allée Molière – 55400 ETAIN  
06 14 85 50 13 et [bleuciel55@gmail.com](mailto:bleuciel55@gmail.com)

### **Solidarité pour humaniser la vie**

La Croix Rouge se mobilise pour aider les familles en détresse. Ses actions passent par l'engagement des bénévoles des nombreuses délégations locales.

Plus que jamais, dans les temps difficiles que nous traversons, nous avons besoin de votre soutien pour lutter contre la pauvreté et redonner l'espoir d'une vie décente à tous les blessés de la vie.

La Croix Rouge d'Etain recherche des bénévoles pour l'organisation des actions, pour le fonctionnement de l'association, pour des actions ponctuelles. Donnez un peu de votre temps, occasionnellement ou plus régulièrement. Contactez nous au 03 54 65 94 51 ou par e-mail [croixrouge.etain@free.fr](mailto:croixrouge.etain@free.fr), courrier Croix Rouge Boite Postale 13 ; 55400 Etain, ou venez nous rencontrer, au local 2 rue Lataye ETAIN le vendredi.

Les activités diverses de notre délégation auprès des familles précaires :

- ✕ Distribution alimentaire (le 3<sup>e</sup> vendredi du mois),
- ✕ Écoute et accueil personnalisés (au local, vendredi de 10h 30 à 11h 30),
- ✕ Dépannages à la demande des assistants sociaux et du CCAS,
- ✕ Accueil et hébergement des SDF, entretien des locaux,
- ✕ Braderie, aide vestimentaire.
- ✕ Collecte alimentaire (novembre) et quête sur la voie publique (mai)
- ✕ Aide d'urgence dans les régions meurtries ou dévastées.
- ✕ Secourisme

N'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner.  
Merci à tous ceux qui feront un geste de générosité.

croix-rouge française



# Association PETITE ENFANCE AU PAYS D'ETAIN

Du Lundi au Vendredi de 7 H à 18 H 30, nous accueillons les enfants de 0 à 4 ans.

Des animatrices diplômées encadrent les enfants et leur proposent un grand nombre d'activités.

Des animations ponctuelles rythment l'année parfois accompagnées d'un goûter avec les parents :

La galette des rois, Carnaval, Pâques, Pique Nique, St Nicolas....

Des plages horaires moins fréquentées peuvent permettre une socialisation tout en douceur.

Nos tarifs sont calculés en fonction de votre quotient familial.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : **IL RESTE QUELQUES PLACES DISPONIBLES**

Responsable Marie Odile COUTURIER  
Crèche Galipette et Ribambelle  
10 rue Justin Paul 55400 ETAIN  
Tel/Fax 03 29 87 15 39

[petite-enfance-etain@sfr.fr](mailto:petite-enfance-etain@sfr.fr)

Fermeture 4 semaines en Août et 1 semaine à Noël



## COMITE CANTONAL DU SOUVENIR FRANCAIS

**Secrétariat : 6 rue André Maginot  
55400 ETAIN**

☎ 03.29.87.07.14

✉ [jfrecchioni@aliceadsl.fr](mailto:jfrecchioni@aliceadsl.fr)



L'année 2011 s'est achevée et le Souvenir Français a débuté sa nouvelle campagne d'adhésion pour 2012. Nos encaisseurs se présenteront à votre domicile afin de recueillir vos dons ; ils font un travail ingrat, nous vous demandons donc de leur réserver le meilleur accueil.

Nous sommes conscients que la période est difficile, mais plus que jamais, le Souvenir Français a besoin de pouvoir compter sur vous.

Nous lançons aussi un nouvel appel en direction des Maires, Adjoints et Conseillers municipaux ainsi que des personnels militaires qui ne nous auraient pas encore rejoints. Leur adhésion serait une preuve que nos soldats morts pour la patrie ne sont pas oubliés et permettrait de montrer la voie du devoir de mémoire aux jeunes générations.

Nous rappelons que le Souvenir Français est ouvert à tous, civils ou militaires, hommes ou femmes, français ou étrangers et qu'il n'est pas une association d'anciens combattants. La cotisation de base est de 10 € et tout don supérieur ou égal à 15 € ouvre droit à réduction fiscale de 66%.

Vous pouvez joindre le secrétariat en composant le 03.29.87.07.14 ; nous répondrons bien volontiers à toutes vos questions.

Tout le comité cantonal du Souvenir Français d'Etain vous présente ses meilleurs vœux de santé et réussite pour cette nouvelle année.

Le Président du Comité,  
RECCHIONI Jean-François



## CENTRE SOCIOCULTUREL

Rue des écoles 55400 ETAIN

Tél : 03 29 87 21 41 /Site : [www.cscetain.org](http://www.cscetain.org) /Mail : [contact@cscetain.org](mailto:contact@cscetain.org)

**CONCOURS DE TAROT** : samedi 14 janvier 2012, samedi 18 février 2012 et samedi 17 mars 2012 à 20H

**ACCUEIL DE LOISIRS** : le Centre Socioculturel d'Etain organise un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires de Février. La directrice, Rachel PAILOT, sera assistée de son équipe d'animateurs afin de faire participer les enfants à un **Voyage à bord de son orient express**. Ils accueilleront vos enfants de 8H à 18H (Temps d'accueil de 8H à 9H/Départ de 17H30 à 18H). Accueil possible de 7H à 8H et de 18H à 19H uniquement sur réservation au moment de l'inscription, facturé 2€ de l'heure. Vous pouvez vous renseigner au Centre Socioculturel ou directement auprès de Rachel, directrice de l'Accueil de Loisirs. Nous vous donnons également rendez-vous pour les mercredis récréatifs à partir du **MERCREDI 4 JANVIER**. Vos enfants seront accueillis sous la même formule pour partager avec nous un moment d'écologie « **protégeons notre planète** » ☎ Accueil de loisirs [03.29.87.08.90](tel:03.29.87.08.90)

### **ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE :**

Depuis le lundi 10 Octobre, l'accompagnement à la scolarité, organisé par le centre socioculturel d'Etain a ouvert ces portes. 8 accompagnateurs sont présents sur les communes d'Eix, Buzy, Bouligny et Etain. Les actions développées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité s'adressent aux enfants scolarisés des écoles élémentaires. Elles se déroulent hors du temps de l'Ecole et sont distinctes de celles que l'Ecole met en œuvre pour les élèves en difficulté. Il s'agit d'actions d'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles et plus généralement d'une pédagogie visant à leur redonner confiance. Les familles trouvent un accueil, des conseils, un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité et, si elles le souhaitent, peuvent s'impliquer dans l'encadrement des actions.

### **CARREFOUR EMPLOI :**

Carrefour emploi est né d'un partenariat avec Pôle emploi et le Centre Socioculturel afin de répondre aux besoins de la population quant à leur recherche d'emploi.

Julien Dupuis vous accueille au Centre Socioculturel les mardis et vendredis de 9h à 12h pour simplifier vos démarches. Vous pouvez effectuer vos recherches sur Internet, bénéficier de conseils spécialisés, faire votre inscription, avoir un suivi personnalisé, téléphoner à des employeurs, obtenir une aide pédagogique pour la rédaction de CV et lettre de motivation, faire des simulations d'entretien d'embauche ou tous autres conseils utiles et pratiques pour vous simplifier la tâche ! M. Dupuis vous attend d'une manière conviviale autour d'un café...

### **LES ADOS :**

Le Secteur Ados du Centre Socioculturel d'Etain bat son plein avec la récente ouverture d'un local accueillant en libre adhésion les jeunes de 12 à 25 ans. Equipé d'un baby-foot, d'un coin console, de jeux de société, d'un espace documentation et encadré par deux animateurs diplômés, il ouvre plusieurs après-midi dans la semaine et à partir de Janvier, un vendredi soir sur trois. De nombreux projets initiés par les jeunes ont pu ainsi y voir le jour : un groupe de percussions africaines, un atelier d'écriture slam et hip-hop dont les séances se déroulent régulièrement. L'organisation d'une soirée « Poker-Bonbons » et une initiation citoyenne aux futures élections présidentielles sont prévues prochainement. A noter dans vos agendas : nous invitons les jeunes de 12 à 15 ans à une soirée musicale festive le **Samedi 4 Février 2012** à la salle Jean Villar à Piennes. Cette soirée, uniquement sur inscription au Centre Socioculturel, organisée avec des associations partenaires du territoire a pour objectif la prévention des addictions et des consommations à risque. Ainsi tout au long de la soirée se dérouleront quizz, concours de slogan et messages de prévention menés par d'autres jeunes formés et sensibilisés à ces questions. Pour tout renseignement, contactez Julien et Mathieu au Centre Socioculturel, Rue des Ecoles à Etain, au 03.29.87.21.41. et sur le [www.cscetain.org](http://www.cscetain.org).

### **ETAINSEL : Système d'Echange Local**

Le principe d'un SEL est basé sur le fait que toute personne possède des compétences, des moyens et/ou du temps qu'elle peut échanger avec les autres sans utiliser d'euros. **ETAINSEL** est un réseau de personnes qui mettent des services, des savoirs et des biens à la disposition des uns et des autres. Les échanges sont valorisés au moyen d'une unité d'échange choisie par les membres de la commission Etaincel. **PAS BESOIN D'ARGENT POUR QUE CA COMPTE !!!!**

Vous avez des besoins, des envies et pas forcément les moyens humains et/ou financiers pour les réaliser. Vous avez des savoir faire, des compétences à transmettre, des biens, des services à échanger... **ETAINSEL** peut être une réponse adaptée à chaque situation.

**ETAINSEL** est basé sur le fait que chaque individu possède des capacités, du temps, des moyens et qu'il peut échanger avec les autres ! **TOUT LE MONDE PEUT ECHANGER !!!**

La monnaie d'échange d'ETAINSEL est la **MIRABELLE**; Les mirabelles ne sont pas convertibles en euros. Renseignements : Peggy DUHAUT Tél : 03 29 87 21 41 Email : [etaincel@cscetain.org](mailto:etaincel@cscetain.org)

## **Les moins de 18 ans du RASS Etain en pleine lumière !!!**

Les moins de 18 ans du RASS ETAIN sont entrain d'écrire une des plus belles pages du handball Stainois. Après les filles il y a 2 ans, ce sont nos jeunes garçons qui ont accédé à l'élite nationale en sortant invaincus des qualifications lorraines en juin dernier. Conscient de posséder un groupe talentueux, Olivier GHISU ne pensait tout de même pas être à pareille fête en ce début de saison.

En effet, nos jeunes handballeurs locaux viennent de boucler la 1<sup>ère</sup> phase du championnat de France en tête de leur groupe!

Pourtant placés dans une poule relevée avec la présence de 2 clubs professionnels, nos jeunes Stainois se sont montrés intraitables à domicile (5 matchs / 5 victoires) et n'ont concédé qu'une seule défaite en 10 rencontres... Ils finissent donc logiquement premiers et, cerise sur le gâteau, ils terminent même deuxièmes meilleure attaque de France!!!

Le groupe possède de fortes individualités mais c'est le collectif et la joie de vivre (ensemble) qui animent ce groupe et qui font de cette équipe ce qu'elle est aujourd'hui... une bande de copains qui prend énormément de plaisir à se retrouver et à jouer ensemble !

Ce qui n'était qu'un simple objectif en début de saison et rapidement devenu une obligation tant ils ont fait preuve de maîtrise cette année... C'est fort logiquement qu'ils ont assuré leur place parmi les 48 meilleures équipes de France...

Aujourd'hui, l'objectif est de figurer parmi le top 10, pour cela ils pourront s'appuyer sur un public toujours plus nombreux dans un gymnase de la Codecom qui sera bientôt trop petit pour accueillir les nombreux supporters qui viennent vibrer à chaque match de nos petits Stainois qui n'en finissent plus de nous étonner !

Place maintenant à la seconde phase où ils rencontreront Metz, Haguenau, Besançon, Aulnay-Sous-Bois et Cernay-Watteviller...

Il faudra absolument accrocher une des 2 premières places pour caresser le rêve de finir dans le top 10 !!! comptons sur eux pour encore nous surprendre et nous offrir de bien belles surprises en perspective... 1<sup>er</sup> rendez vous de la seconde phase **le dimanche 8 janvier** avec la réception de Aulnay-Sous-Bois à 15h au gymnase de la Codecom.

Espérons que leur histoire se poursuive le plus loin possible avec bien sûr un happy end !!!

**Le groupe est composé de :** MOINAUX R / MACEL D / POSTAL L et M / SUSSENAIRE M / BOUTROU J / PONCET P / BAUMANN R / PIFFERI A / HUMBERT J / VERDUN B / FALQUE W / HENRY B / ARNAL J / GILLE D / FRANCOIS A.



# ECHOS DU CONSEIL GENERAL

## Vœux d'urgence de Jean PICART Séances du Conseil Général

### **Le 17 novembre 2011: insécurité**

Après la rixe mortelle du 20 octobre dernier à ETAIN, je tiens à intervenir sur les conditions de sécurité dans la ville et sur le territoire de la Codecom.

La Ville et la Codecom assurent au mieux la prévention. Nos deux collectivités ont bien l'intention d'améliorer cette politique en place depuis longtemps

Nous avons créé un comité intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) le 17 juin 2009. Il s'est régulièrement réuni depuis cette date en présence de nos partenaires et notamment Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Procureur de la République de Verdun, ainsi que les responsables de la gendarmerie.

Mais notre politique de prévention a ses limites. Il serait absurde d'analyser la délinquance indépendamment de la Société dans laquelle elle se développe ; toutes les études démontrent en effet le lien étroit entre délinquance et chômage des jeunes.

Les Elus souhaitent améliorer les liens avec les services concernés du Conseil Général pour un renforcement de nos actions en direction des familles qui posent problème.

Nous n'oublions surtout pas le rôle de la gendarmerie et de la justice. Aujourd'hui, comparé à 2005, nous avons moins d'effectifs, moins d'Officiers de Police Judiciaire dans la gendarmerie et la justice.

Notre Communauté de Brigades créée en 2002 regroupe trois cantons Spincourt, Etain et Fresnes en Woëvre (84 communes). Le territoire desservi par la gendarmerie est bien trop grand. Un exemple : quand des citoyens signalent la présence de malfrats dans une commune et que notre brigade n'est pas de service, celle de Boulogny ou Fresnes intervient une demi-heure plus tard. On voit bien la conséquence des distances à parcourir...

En 2002, comme d'autres Elus, j'ai émis des réserves à cette création en proposant le regroupement des brigades de Boulogny et Piennes toutes proches, afin de limiter le territoire de notre COB. Je n'ai pas été entendu.

Je crois qu'il y a lieu de réfléchir dans ce but à une nouvelle organisation territoriale de la gendarmerie, en lien étroit avec les Elus.

Je n'oublie pas les 9000 postes supprimés dans la gendarmerie et la police en trois ans, ni le mouvement du printemps dernier dans la justice, qui elle aussi, manque de moyens.

Un non remplacement d'un retraité sur deux n'est vraiment pas la solution dans les zones rurales. C'est ce qu'on appelle RGPP, comme dans nos écoles et la santé.

C'est pourquoi, je souhaite vivement des moyens humains supplémentaires dans la gendarmerie et la justice afin que nous n'attendions pas douze à dix huit mois pour la réponse pénale. Je sollicite un réexamen du territoire desservi par la Communauté de Brigades d'ETAIN.

Vous avez du observer, mes chers Collègues, que ce vœu d'urgence, n'aborde pas la politique du chiffre impulsée au plus haut niveau tant décriée par nos concitoyens notamment en zone urbaine, ni l'ampleur de la bureaucratie administrative qui nuisent à l'efficacité de nos gendarmes.

### **Le 17 novembre 2011 : Financement des postes d'Aides-soignants par l'ARS**

Des informations nous sont parvenues concernant une diminution éventuelle des financements, par l'Agence Régionale de Santé (ARS), de postes d'aides-soignants dans nos maisons de retraites. Rappelons à ce propos que ces postes sont financés à hauteur de 30 % par le Département et de 70 % par l'ARS.

Cette nouvelle nous inquiète fortement, dans la mesure où nous savons combien ces emplois au service de nos personnes âgées sont essentiels pour le bon fonctionnement des établissements et que nous connaissons les besoins réels de renfort dans certaines maisons de retraite

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous vous demandons de bien vouloir saisir l'ARS à ce

sujet, afin qu'elle nous indique si ces diminutions sont effectivement décidées, et en ce cas, à combien elles s'élèvent à la fois au niveau global départemental et au niveau de chaque établissement.

## Le 14 décembre 2011 : L'avenir de la ligne SNCF n° 5

J'ai quelques craintes à propos du maintien de la ligne de chemin de fer n° 5 de Châlons à Conflans en Jarnisy.

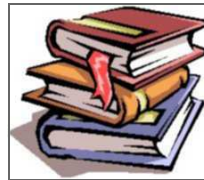
Des travaux de réhabilitation de cette voie devaient être effectués entre Verdun et les Islettes et notamment peu avant Clermont en Argonne où la vitesse est limitée à 40 km/h sur 800 mètres. Ces travaux annoncés devaient être effectués cette année. Les crédits étaient prévus, mais rien n'a été fait.

En 2012, des trains seront supprimés en juillet et août au départ de Verdun vers Metz : il n'y en aurait plus qu'un seul au départ de Verdun : du lundi au vendredi à 6h38. Il n'y aurait plus qu'un seul train au départ de Verdun vers Châlons le vendredi à 15h39. Ici et là, on dit que le tronçon Verdun Châlons serait ultérieurement supprimé. Les Elus n'ont aucune information à ce sujet, même pas au récent comité de dessertes qui s'est tenu récemment à Etain

Je vous rappelle le vœu que j'ai déposé au Conseil Général le 29 juin 2001. Je sollicitais le transport ferroviaire des lycéens d'Etain à Verdun ainsi que de Clermont à Verdun. En 2006, le transport des lycéens était organisé entre Etain et Verdun. On me répondait à l'époque que les études se poursuivaient pour le tronçon Clermont Verdun. Depuis, aucune nouvelle, même pas une information.

C'est pourquoi, j'émetts le vœu d'urgence suivant : quel est le résultat des études visant à transporter par fer les lycéens de Clermont en Argonne à Verdun ? Les travaux prévus et non effectués en 2011, seront-ils reportés à 2012 ?

Y a-t-il vraiment un projet de suppression de la voie de chemin de fer Verdun-Châlons en Champagne ?



## BIBLIOTHEQUE 2 rue Lataye

Tél. 03.29.87.24.71

La bibliothèque a repris ses activités le 4 janvier 2012

Notez les nouveaux horaires :

→ **lundi de 13h30 à 16h30**

→ **Mercredi (inchangé) de 14h à 17h**

→ **Samedi (inchangé) de 14h à 16h**

Carte familiale **annuelle** du Centre Socio-culturel = **10 €**

**Adhésion** à la Bibliothèque = **5 €**

Les Services à la  
Personne...  
Pensez-y !

Contactez l'ADAPAH  
La Meuse  
au 03.29.79.05.84



Des professionnels à votre service depuis près de 50 ans !

### Accompagnement personnalisé avec un personnel qualifié sur tout le département

- Pour les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap : accompagnement quotidien (aide au repas, au lever, au coucher, à la toilette)
- Pour les personnes en activité : tâches ménagères (ménage, repassage, courses...)
- Service de Téléassistance
- S.S.I.A.D. (Revigny sur Orain)

Sans obligation d'engagement, demandez un devis gratuit !

Règlement par CESU préfinancé possible – Réduction fiscale de 50 %.

**Permanence en  
Mairie d'ETAIN  
tous les mardis  
et jeudis  
de 9 h à 12 h**

**ADAPAH de La Meuse  
Association d'Aide à  
Domicile aux Personnes  
Âgées et Handicapées  
2bis rue du Moulin  
55000 BAR LE DUC  
(derrière l'O.P.H. de  
la Meuse)  
Tél. : 03 29 79 05 84  
Fax : 03 29 79 29 59  
accueil@adapah55.fr**

Agrément Qualité  
Préfectoral

# VIE PRACTIQUE



## PASSEPORTS : FINIES LES PHOTOS EN MAIRIE

Les mairies ne pourront plus **après le 31 décembre** prendre sur place la photographie d'un demandeur de passeport, selon un décret paru au journal officiel, qui réserve ce droit aux ambassades et postes consulaires.

A compter du 1er janvier 2012, le demandeur de passeport devra fournir **deux photographies d'identité**.

## NETTOYAGE DES TROTTOIRS

La Municipalité rappelle aux riverains des voies publiques leurs obligations.

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de nettoyer les trottoirs ou l'emplacement entre sa propriété et la voie publique et ce, tout le long de sa propriété :

- Ramassage des papiers
- Balayage
- Enlèvement des mauvaises herbes
- Déneigement

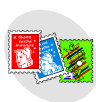
**N'oubliez pas qu'en cas d'accident, c'est votre responsabilité qui peut être mise en cause !**



## QUOI DE 9 ?

⇒ A compter du 8 novembre 2011, l'antenne de la Caisse d'allocations familiales de VERDUN est transférée :

- 4 rue Jean Pache à VERDUN  
(quartier des Planchettes)  
**Les mardis et jeudis  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h**



## LES NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE

Depuis le 2 novembre 2011, le bureau de poste est ouvert :

→ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

→ Le samedi de 8h30 à 12h00



## HORAIRES DE LA DECHETTERIE

### Horaires d'ouvertures d'avril à septembre :

Mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h30

Samedi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Dimanche de 9h00 à 12h00

### Horaires d'ouvertures d'octobre à mars :

Mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00

Samedi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Dimanche de 9h00 à 12h00



### CROTTES ALORS !!!

Pour se consoler d'avoir à entreprendre un nettoyage fort peu ragoûtant et de sentir mauvais, on se dit que cela porte chance, surtout du pied gauche.

Si seulement ! Car alors, nombreux seraient les Stainois gagnants aux jeux de hasard.

En effet, beaucoup de trottoirs sont salis de déjections canines. Ces excréments obligent à la plus grande vigilance et transforment les déplacements en slaloms peu communs.

Si l'aspect esthétique est non négligeable, ces crottes, véritables nids à germes, sont ramenées au domicile du « passant distrait ». Il arrive aussi que le pied dérape et qu'une perte d'équilibre s'en suive.

Nous demandons aux maîtres d'apprendre le caniveau à leur animal de compagnie ou de ramasser l'objet du délit à l'aide d'un vulgaire sac de supermarché pour le déposer dans la première poubelle rencontrée.

Nous avons dit « Trottoirs » et non « Crottoirs ». Nos rues seront plus agréables...

Des sacs sont à votre disposition en Mairie d'Estain, alors n'hésitez pas à aller en chercher...

Thierry MINARIE  
Adjoint



### EAU ET ASSAINISSEMENT

Les **médicaments** ne doivent pas être jetés dans les toilettes car ils polluent l'eau filtrée par la station d'épuration. La faune aquatique subit les méfaits de l'arrivée de ces substances. Ces produits doivent être donnés aux pharmacies pour le recyclage.

### PERMANENCES EN MAIRIE

- ⇒ **CAUE (conseil en architecture) :**  
Prochaines permanences durant le 1er semestre 2012 auront lieu **les jeudis** 19 janvier, 9 février, 15 mars, 19 avril, 24 mai, 21 juin à **14h30**  
**Rendez-vous à prendre en mairie au 03 29 87 10 35 avant le mardi 12h.**
- ⇒ **CIDFF (infos sur les droits de la famille) :** 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h30 à 11h30.
- ⇒ **CPAM :** tous les lundis de 13h30 à 15h30.
- ⇒ **France Mutualiste :** 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 16h à 18h.
- ⇒ **DDT :** sur rendez-vous au 03 29 87 10 35
- ⇒ **Conciliateur de justice :** le mercredi à partir de 9h sur rendez-vous au 03 29 87 10 35.
- ⇒ **Symphonie (soutien aux personnes touchées par le cancer ou leur entourage) :** 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 13h30 à 17h.
- ⇒ **ADAPAH :** le mardi et jeudi matin de 9h à 12h et sur rendez-vous au 03 29 79 05 84.
- ⇒ **CIRFA (centre d'information et de recrutement des forces armées) :** les mardis 31 janvier 2012, 7 et 28 février 2012 de 13 h 30 à 16 h.
- ⇒ **Armée de terre :** le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 10h à 12h.

### LOTISSEMENT DE RIEVILLERS

Plusieurs parcelles sont encore à vendre au prix de 45 € le m<sup>2</sup>.

**S'adresser** en Mairie au 03.29.87.10.35.

# L'autre vision pour Etain

Les obsèques de M. Morel se sont déroulées en l'église de Dieue sur Meuse.  
Par respect pour la victime de l'agression commise dans notre commune, nous avons tenu à ce que l'un d'entre nous soit présent.

## Lumières...

Prévoir d'investir 20 000 € pour éclairer le château d'eau de la ZAC, était-ce bien utile ?  
De plus, le coût de fonctionnement incombe à la ville.

**A quand les économies d'énergie et une utilisation plus pertinente des deniers publics ?**

**Faire et refaire** : un exemple parmi d'autres...

Les travaux de voirie de la rue de Metz sont terminés.

Les bordures dégradées n'ont pas été remplacées...

**Manque d'anticipation qu'il serait bon d'éviter !**

## Mise au point sur notre proposition « jobs de vacances ».

Notre proposition faite dans le dernier magazine et que M. le Maire a qualifiée de « démagogique », est basée sur une **démarche volontaire du candidat**, sur la **transparence du recrutement** et sur un **encadrement individuel** qui exclut donc un recrutement massif.

A quand une telle attitude pour le recrutement par la commune des jeunes désireux de décrocher un job de vacances ?

## Le CISPDP : un bel outil

Le Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a été créé le 17 juin 2009.  
Mal utilisé, il ne donne que de piètres résultats.

Le comité interministériel de prévention de la délinquance propose un mode d'emploi facilement consultable sur Internet sous la forme « **les outils du maire** ».

**Sa lecture est vivement recommandée, même au niveau intercommunal !**

Elle devra aboutir à des actions concrètes et à leur suivi dans la durée.

## Communauté de brigades

M. le Maire dit avoir proposé en 2002 le regroupement des brigades de Bouligny et de Piennes afin de limiter le territoire de la Communauté de brigades à laquelle nous appartenons.

**Pour notre part, il nous semble opportun d'inviter à étudier la création à ETAIN, lieu géographiquement idéal, d'une brigade de gendarmerie regroupant les 3 brigades (Bouligny, Etain, Fresnes) .**

L'ensemble des effectifs serait ainsi sur Etain, prêt à intervenir rapidement sur les 3 secteurs.

## Vidéo protection

Au printemps dernier, M. le Maire aurait sollicité 3 devis pour l'installation de vidéo protection.  
Les élus seraient partagés sur l'utilité de ces installations.

**A ce jour, la commission travaux finances n'a pas été convoquée pour débattre de ce sujet.**

Nous, élus de l'opposition, n'avons jamais pu donner notre point de vue, voire défendre le bien-fondé d'un tel équipement.

Même si celui-ci n'est pas l'idéal, il tend à se généraliser dans toutes les agglomérations, preuve, s'il en faut, d'une certaine efficacité.

**MEILLEURS VŒUX**

**A TOUTES ET A TOUS POUR 2012**



Le 15 décembre 2011  
Les élus de l'opposition

# CALENDRIER DES FÊTES ETAT CIVIL

## JANVIER 2012

- ◆ Dimanche 8 - Epiphanie maison retraite
- ◆ Mercredi 11 - Vœux Codecom à son personnel salle des fêtes
- ◆ Samedi 14 - Tarot centre social
- ◆ Dimanche 15 - Spectacle organisé par les Restos du Cœur salle des fêtes
- ◆ Vendredi 20 - Vœux aux associations salle des fêtes
- ◆ Samedi 21 - Galette des Rois de la Gym volontaire salle Brasse et Focosi
- ◆ Vendredi 27 - AG Harmonie Stainoise salle N.LAMBERT
- ◆ Samedi 28 - Repas USEB salle des fêtes

## FEVRIER 2012

- ◆ Vendredi 3 - AG Echos de la Woèvre salle Perquin
- ◆ Samedi 4 - Soirée Oxygène salle des fêtes
- ◆ Jeudi 9 - AG Bleu ciel salle Brasse et Focosi
- ◆ Vendredi 10 - AG Etain d'Hier à Aujourd'hui bar - salle des fêtes
- ◆ Dimanche 12 - Goûter des Ainés salle des fêtes
- ◆ Vendredi 17 - Plasmaphérèse salle des fêtes
- ◆ Samedi 18 - Tarot centre social
- ◆ Dimanche 19 - Thé dansant de l'Avant-Garde Stainoise salle des fêtes
- ◆ Mardi 21 - AG du Crédit Agricole salle des fêtes
- ◆ Samedi 25 - Soirée Hiroa Maohi oxygène

## MARS 2012

- ◆ Jeudi 15 - Bourse aux vêtements à dimanche 18 de la R.A.M. salle des fêtes
- ◆ Samedi 17 - Tarot centre social
- ◆ Samedi 24 - Concert printemps CEMDO salle des fêtes
- ◆ Samedi 31 - Repas dansant de Villages Cultures et Traditions salle des fêtes
- ◆ Samedi 31 - AG FCPE salle Brasse et Focosi

## AVRIL 2012

- ◆ Samedi 14 - Concert Bleu Ciel salle des fêtes
- ◆ Dimanche 22 - Elections Présidentielles salle des fêtes+ Brasse et Focosi
- ◆ Vendredi 27 - Don du sang 15h30-19h salle des fêtes
- ◆ Samedi 28 - Journée nationale des Déportés

## MAI 2012

- ◆ Dimanche 6 - Elections Présidentielles salle des fêtes+ Brasse et Focosi
- ◆ Mardi 8 - Cérémonie du 8 mai
- ◆ Samedi 12 - Prix cyclisme ville Etain
- ◆ Jeudi 17 - Départ circuit des Mines champ de foire
- ◆ Samedi 19 - Soirée Hiroa Maohi salle des fêtes
- ◆ Samedi 26 - Expo Groupement artistique de la Woèvre mairie
- ◆ Samedi 26 à Lundi 28 - Expo E.H.A. salle des fêtes



## NAISSANCES

- \* COLARDELLE Lily le 30 août à VERDUN
- \* CHABOTIER Lucas le 6 septembre à REIMS
- \* GUILLET Sacha le 8 septembre à VERDUN
- \* CORMONT Mathieu le 12 septembre à VERDUN
- \* CAMILLI Lina le 19 septembre à VERDUN
- \* ADAM Baptyste le 20 septembre à VERDUN
- \* ZABEE Loïss le 27 septembre à BRIEY
- \* VANDEZANDE Léa le 2 octobre à BRIEY
- \* KRAWCZYK Gabriel le 30 septembre à VERDUN
- \* PIERRON Anne le 3 octobre à VERDUN
- \* DEFAUX Shanna le 6 octobre à VERDUN
- \* PIETTE Ezio le 7 octobre à VERDUN
- \* TOMBOLAN Elsa le 13 octobre à VERDUN
- \* DEHAESE Lucy le 15 octobre à VERDUN
- \* MUREZ Maxence le 19 octobre à VERDUN
- \* SIMON Ashley le 28 octobre à VERDUN
- \* CHAUMIER--ACHUCARRO Blanca le 30 octobre à VERDUN
- \* LASMAN Armelle le 11 novembre à VERDUN
- \* GRUSZKA Lola le 24 novembre à VERDUN



## MARIAGES

- \* BOLOGNINI Gaëtan/GERMAIN Coralie le 12 novembre
- \* BEAUCHET Jean-Christophe/PLUM Céline le 26 novembre
- \* SAUVAGE Christopher/CHARMES Johanna le 22 décembre



## DECES

- \* COLSON Maurice le 17 septembre à ETAIN
- \* PEERE /VITRANT Jacqueline le 11 septembre à VERDUN
- \* MAUPETIT/MEA Gisèle le 15 octobre à METZ
- \* MOREL Jacques le 20 octobre à VANDOEUVRE LES NANCY
- \* FATTNER/SIRJACQUES Jeanne le 26 octobre à VERDUN
- \* FOCOSI Jean le 11 novembre à VERDUN
- \* SALVADOR François le 27 novembre à ETAIN
- \* FOURNEAU Alain le 17 novembre à VERDUN
- \* AMBROISE Marie-Thérèse le 28 novembre à VERDUN
- \* NEMBRINI Dante le 6 décembre à ETAIN
- \* SPAETER/COCHU Catherine le 1er décembre à VERDUN
- \* MOREL Gérard le 11 décembre à ETAIN
- \* RICHARD/PONCELET Marie-Hélène le 11 décembre à VERDUN
- \* VERDUN Didier le 17 décembre à ETAIN
- \* BOULIER/URBANIAC Marie-Thérèse le 20 décembre à VERDUN



Repas des Aïnés du 9 octobre 2011



CMJ élection du Maire 7 novembre 2011



Cérémonie du 11 novembre 2011





Téléthon et St Nicolas  
3 décembre 2011



Sainte Barbe 4 décembre 2011



Remise des trophées aux sportifs 16 décembre 2011

**Mentions Légales :**

Directeur de publication : Jean PICART  
Responsable communication : Thierry MINARIE  
Frappe, mise en page et édition par les services municipaux  
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

**Mairie d'ETAIN**

Place Jean-Baptiste Rouillon, BP 32, 55400 ETAIN  
☎ 03.29.87.10.35 - 📠 03.29.87.17.02  
✉ mairie@ville-etain.fr  
Internet : www.ville-etain.fr